

Située à la sortie de la commune de Canéjan, cette balade familiale au parcours rafraîchissant, remonte le long de l'Eau Bourde, petite rivière qui prend sa source à Cestas pour se jeter dans la Garonne à Bègles. On atteint le Moulin de Rouillac, qui a appartenu au Baron Haussmann au 19^{ème} siècle. Il n'est plus exploité pour la fabrication de la farine mais il appartient au patrimoine bâti ancien.



Accès

En venant de Bordeaux : prendre A63 direction Arcachon, sortie n°25 Cestas et continuer sur la D214E3 sur 1km direction Canéjan. Entrer dans Canéjan et suivre le chemin du 20 août 1949 sur 1.1km. Au rond-point après le feu tricolore prendre la première à droite chemin Salvador Allende jusqu'au parking à la sortie de Canéjan.

En venant d'Arcachon : prendre A63 en direction de Bordeaux, sortie n°25 Cestas, au rond-point prendre la 3^{ème} sortie direction Gazinet. Au rond-point prendre la première sortie D214E3 qui rejoint l'itinéraire précédent.



Point de départ :

Au départ du circuit, 30 chemin Salvador Allende

Circuit rouge

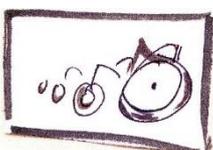
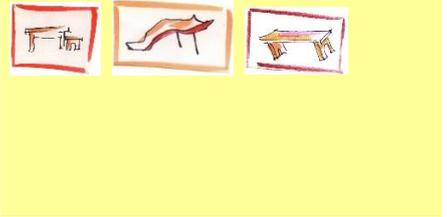
Du parking, rejoindre la piste cyclable et descendre vers la rivière sur 50m et prendre à droite le chemin avant la rivière. Suivre ce chemin le long de la rivière sur 700m pour arriver au moulin de Rouillac. Passer le pont puis prendre le chemin à droite sur 150m pour observer la chute d'eau et la passe à poissons.



Boucle, distance : 1.8km, pas de dénivelée

Bancs, table pique-nique, jeux pour enfants, parcours santé

Faire demi-tour et revenir jusqu'au pont et se diriger vers le deuxième sentier sur la droite qui entre dans la forêt. Suivre ce sentier jusqu'à la piste cyclable sur 600m, puis prendre à gauche la piste cyclable, passer le pont et retour au parking à 100m



Cette Balade à Roulettes® est proposée par FFRandonnée Gironde
Retrouvez les autres Balades à Roulettes® sur notre site internet : <http://gironde.ffrandonnee.fr>

Renseignements mairie de Canéjan au 05 56 89 08 60 ou www.canejan.fr

Textes et photos de Marc Beuvrier, dessins de Michel Lamballe. © CDRP 64. Reproduction interdite. Septembre 2017